

LGV Rhin-Rhône :

Actes de malveillances aux abords du Tunnel de Chavanne

Des actes de malveillance répétés ont été constatés aux abords du tunnel de Chavanne, qui consistent en :

- Des intrusions avec endommagement des clôtures de la LGV, ce qui risque de provoquer des intrusions d'animaux sauvages et donc des heurts avec des TGV entraînant des conséquences importantes pour l'exploitation ferroviaire.
- Des tags réalisés à l'intérieur même du tunnel. Leurs auteurs se mettent dans une situation de danger extrême en présence de circulations à 320 km/h : ils sont susceptibles d'une part d'être heurtés, mais aussi de subir des altérations irréversibles de leur audition du fait des surpressions existant dans le tunnel lors du passage d'un train à grande vitesse.

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence et nous vous prions de respecter ces installations, dans l'intérêt et pour la sécurité de tous.

Mairie de Saulnot